

Depuis 2011, la Province de Liège a mis en place une centrale de marché pour l'acquisition des fondants nécessaires aux opérations de déneigement.



### Centrale de marché

Ce marché permet aux entités partenaires d'acquérir différents types de sel de déneigement à un prix très avantageux.

En effet, vu les quantités importantes acheminées chaque année mais également pour le fait que les fondants sont commandés en période estivale, à un moment où il n'y a pas de pression sur les marchés, les prix ainsi obtenus sont très concurrentiels.

Le marché piloté par la Province de Liège permet également d'obtenir différents types de sel et de conditionnement afin de répondre aux exigences techniques des communes. Ainsi, le sel de déneigement est disponible en vrac pour être utilisé par les épandeurs, en sac pour les cours d'écoles, les trottoirs, etc.

### Le stockage

En parallèle de cette centrale de marché, la Province de Liège a acquis à Amay un hall de stockage d'une superficie de 8.500 m<sup>2</sup>. Situé en bord de Meuse, il permet des approvisionnements par bateau ce qui d'une part, sécurise les livraisons en cas de mauvais temps et d'autre part, améliore l'emprunte carbone en réduisant le nombre de camions sur les routes. Ce site permet ainsi aux communes de s'approvisionner en suffisance en sel de déneigement en vue d'affronter les rigueurs hivernales.



### Une gestion sécurisée

Afin de permettre aux partenaires de disposer de leur sel de déneigement à tout moment, la Province de Liège a mis en place une plateforme internet sécurisée. Elle permet de procéder aux demandes de livraisons et de connaître en permanence le suivi de celles-ci. Elle permet également de visualiser en temps réel le stock de sel disponible.

Enfin, à l'exception du transport du sel de déneigement pour les communes, la Province de Liège assure toutes les opérations de manutention sur le site de stockage.

Communes de la Province de Liège

Clients	Mixte Big bag	Sacs 25kg	Sel 0/5 Vrac	Big bag	Sacs 25kg	Sacs 10kg	Sel 0/2 Big bag	Sacs 25kg	Sacs 10kg	Total
Province de Liège			100%	100%	100%	100%				100%
Amay	100%		56%		81%					89%
Amel/Ambève										
Ans				100%						100%
Antibes			55%		50%					55%
Aubel			56%							56%
Avenas			100%		0%					89%
Aywaille			72%		80%					73%
Baillon (Lg.)			85%	100%	64%	100%				81%
Basseenge			89%		25%		100%			88%
Bierfus				56%	50%					56%

### Contact :

Direction Générale des Infrastructures  
et de l'Environnement  
Michel MARECHAL  
Inspecteur général  
Rue Darchis, 33 à 4000 LIEGE  
Tél. : 04/279.49.48  
michel.marechal@provincedeliege.be